

Lettre ouverte

Paris, le 16 Octobre 2008

Objet : Téléphonie mobile
et famille technique

Monsieur RIES

Maire de STRASBOURG

Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg

Mairie

1 Parc de l'Etoile

67076 STRASBOURG Cedex

Copie à

- Madame TRAUTMANN
- CRIIREM
- Monsieur Yavuz MILDON

Monsieur le Maire,

Vous avez reçu de l'Association Nationale Robin des Toits un courrier en date du 06/06/2008. Auquel vous n'avez pas répondu.

Nous maintenons donc la formule de la lettre ouverte.

Un dossier a été remis à la Ville de STRASBOURG. Le 28/04/2008. Trois points principaux y sont établis :

- 1- La toxicité sanitaire de la famille des technologies de la téléphonie mobile – GSM – UMTS ou 3G – WIFI – WIMAX – DECT – BLUE TOOTH – etc... - est sur le plan scientifique, aujourd'hui, prouvée.
Et sa reconnaissance s'est récemment étendue à l'OMS. Via l'étude internationale INTERPHONE.
- 2- Les sources « officielles » de l'innocuité sont maintenant totalement discréditées.
- 3- Les plus grandes Compagnies mondiales d'assurances ne couvrent plus ces technologies depuis l'an 2000.
Il en résulte que les opérateurs sont dans l'incapacité de préciser publiquement ce qui est couvert par leurs polices.

Ce dossier est évidemment dans vos mains. Or depuis sa remise, l'absence de la Ville de STRASBOURG dans ce domaine est totale.

Comment expliquer cet abandon de la population de STRASBOURG dont vous avez sollicité les suffrages pour en prendre la charge et la responsabilité légales et morales ?

Le responsable de ces technologies dans la précédente équipe municipale donnait l'impression que les décisions de la Ville étaient prises par les opérateurs.

Dans un moment d'embarras, il avait pris des engagements publics qui sont restés sans suite.

Le dossier de la Téléphonie Mobile a connu des évolutions certaines ces derniers temps, et il devient risqué de ne rien faire.

Des médecins, dont une majorité de cancérologues, ont le courage civique de reconnaître publiquement l'évidence de la toxicité.

Des décisions judiciaires se fondent sur le Principe de Précaution.

Allez-vous laisser la Justice aller plus vite et plus loin que la politique ?

La Ville de TOULOUSE informe publiquement qu'elle envoie une délégation à VALENCIA en Espagne, où fonctionne depuis quelques années un dispositif qui permet que le plein exercice de la téléphonie mobile soit compatible avec la Santé Publique. Et qu'elle a prévu de l'appliquer chez elle.

D'autres villes se préparent à la même démarche.

Si la Ville de STRASBOURG décide de sortir de l'ambiguïté :

- elle renoncera à des mesures mandatées par les opérateurs,
- elle fera l'acquisition de sondes en continu à utiliser en coordination avec des représentants de la population, ce qui rendra à celle-ci l'autonomie dans ce domaine,
- elle suivra l'exemple de la Ville de TOULOUSE.

Verrons-nous la Ville de STRASBOURG se décider à faire preuve de transparence sur les conditions de légalité dans lesquelles l'UMTS a été installé dans la Ville ?

Un dernier point reste à mentionner.

Celui d'une habitante de la Ville atteinte d'ElectroHyperSensibilité à un niveau aigu. Cette personne est aujourd'hui en possession d'un Certificat d'état pathologique.

Qu'attend Monsieur le Maire pour régler réellement un problème de simple humanité qui est à sa portée ?

Quelques soient les décisions ou les absences de décisions de la Ville de STRASBOURG, ce qui ne lui sera plus possible est de dire qu'elle n'était pas informée.

Croyez, Monsieur Le Maire, à notre haute considération.

P.J. :

Dossier PACA – Trois documents

Ceci s'ajoute à ce qui est déjà en votre possession

Robin des Toits